

Transport d'énergie électrique et évaluation environnementale : une analyse à partir du cas des pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Martin YELKOUNI

Professeur Associé

Institut de Management et de Marketing Supérieur de Commerce Caraïbes, Guadeloupe

Flavien TCHAPGA

Enseignant Chercheur

Institut de Management et de Marketing Supérieur de Commerce Caraïbes, Guadeloupe

Martin YELKOUNI : Docteur en économie de l'Université d'Auvergne (Clermont-Ferrand, France), M. Yelkouni a une expérience de plusieurs années dans l'enseignement supérieur et la recherche en Europe, en Afrique et dans les Caraïbes. Il est spécialiste en économie de l'environnement et des ressources naturelles. Il est actuellement Directeur Ingénierie Économique de Vox Novia (www.voxnovia.net), une agence de conseil en marketing et coaching d'entreprises réalisant des prestations "sur mesure", dans tous les domaines du marketing et du management. Martin Yelkouni est aussi professeur associé à l'Institut de Management et de Marketing Supérieur de Commerce Caraïbes (Pointe-à-Pitre, Guadeloupe), professeur associé, à l'Université Senghor d'Alexandrie (Égypte) et formateur de l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF).

Résumé : Depuis les années 1990, les pays de la CEDEAO sont engagés dans une stratégie de développement intégré à l'échelle de la sous région de leur système électrique. L'une des mesures phares de cette stratégie a été la création du pool énergétique d'Afrique de l'Ouest (WAPP - *West Africa Power Pool*). Les projets d'interconnexion électriques qui soutiennent cette stratégie rappellent la place centrale du développement des infrastructures de transport en tant que condition de réussite de sa mise en œuvre.

Or, le transport, en tant que maillon du système électrique, se caractérise par une emprise forte et variée sur l'environnement, que ce soit directement par la construction des lignes, ou indirectement en justifiant d'un point de vue économique les investissements lourds en production. Aux coûts économiques directs du développement du transport, il faudrait ajouter les coûts infligés à l'environnement (externalités négatives) net des bénéfices induits (externalités positives). Se pose alors la nécessité d'évaluer les impacts environnementaux pour aboutir à des coûts complets. Ainsi, plusieurs interrogations peuvent être mises en exergue : quelles sont, d'un point de vue qualitatif et économique, les dégradations de l'environnement liées au transport de l'électricité ? Comment les quantifier et les financer ? Qui devrait en supporter les coûts, notamment lorsque ce transport devient transfrontalier : les États, les entreprises d'électricité, les consommateurs (industriels, particuliers) ?

L'objectif de cette communication est d'apporter des éléments de réponses à ces questions fondamentales pour un développement électrique intégré et soutenable en Afrique de l'Ouest. Notre analyse se fera sous l'angle de la théorie néo-institutionnelle. En effet, de la taxe (Pigou, 1920) à la négociation (Coase, 1960), d'autres solutions peuvent émerger, comme la constitution d'un fonds de gestion des impacts environnementaux.